

La Vie Scolaire au Collège Jules Ferry

La Vie Scolaire au collège, c'est d'abord une EQUIPE composée de :

- Une Conseillère Principale d'Education (CPE) :

La Conseillère Principale d'Education travaille en relation avec l'ensemble des adultes de la communauté scolaire : l'équipe de Direction, les enseignants, l'équipe médico-sociale, la psychologue de l'Education Nationale et les familles pour favoriser l'épanouissement des élèves et les placer dans les meilleures conditions d'apprentissages.

Son travail auprès des élèves s'articule autour de trois grandes missions :

- **La sécurité dans l'établissement** avec l'organisation du service de surveillance, l'organisation de la vie collective avec la responsabilité de la fréquentation scolaire (par le contrôle de l'assiduité et de la ponctualité) et du respect des règles de vie en communauté.
 - **Le suivi individuel de l'élève** : Les CPE agissent dans la durée et assurent une fonction d'écoute et de conseil en prenant en compte les problèmes individuels qui peuvent influencer sur la scolarité de l'élève en travaillant en liaison avec l'équipe médico-sociale, la psychologue de l'Education Nationale, les équipes pédagogiques et plus particulièrement les professeurs principaux ainsi que les familles. Ils apportent aide et conseils à l'élève dans la réalisation de son projet personnel (travail sur l'orientation).
 - **L'animation éducative** avec la mise en place d'actions concourant à la réalisation du projet personnel de l'élève, développement d'actions de prévention santé et d'actions visant à faire vivre la citoyenneté avec en particulier l'accompagnement des élèves dans leur rôle de délégué. Ils organisent également les temps extra-scolaires dans l'établissement.
-

La CPE est à votre écoute. Vous pouvez la rencontrer sur RDV ou la joindre par mail via pronote ou par téléphone au numéro suivant :

Mme CHARRIER, CPE	01 56 02 23 19
-------------------	----------------

- **7 assistants d'éducation** :

Les personnels de vie scolaire ont en charge les élèves sur toutes les périodes où ils ne sont pas en cours : interclasses, récréations, heures de permanence et temps de demi-pension. Ils participent à l'apprentissage de la socialisation des jeunes à l'intérieur du collège et les aident à mieux s'intégrer et mieux comprendre les règles de vie en communauté. La plupart d'entre eux sont étudiants et mettent à profit leurs connaissances pour aider les élèves dans leur travail scolaire.

Vous pouvez les contacter ou leur laisser un message pour la CPE :

Bureau de la Vie Scolaire : 01 56 02 23 05

La Vie Scolaire, c'est aussi un TEMPS :

A savoir tous les moments où les élèves ne sont pas en classe sous la responsabilité d'un enseignant (les entrées-sorties de l'établissement, les interours, les heures de permanence, les temps de récréation, la demi-pension...)

La Vie Scolaire, c'est enfin un LIEU :

Un bureau d'information est mis à disposition des élèves au rez-de-chaussée hall de Bronze pour que ces derniers puissent venir tout au long de la journée régulariser une situation d'absence ou de retard, s'informer sur les absences de professeurs, trouver immédiatement un adulte en cas de problème.

Points de fonctionnement en Vie Scolaire

La Vie Scolaire remercie les familles de leur collaboration sur les points suivants essentiels au bon fonctionnement de l'établissement :

En cas d'absence de mon enfant :

- Prévenir le collège dès que possible par mail (via pronote) ou téléphone (bureau de la vie scolaire ou CPE),
 - Aider mon enfant dans la récupération des cours manqués,
 - Justifier par écrit l'absence de mon enfant (carnet de liaison – billet rose) et vérifier que ce dernier a bien régularisé son absence auprès de la Vie Scolaire.
-
- **Surveiller la ponctualité de mon enfant au collège.**
-
- **Contrôler régulièrement son carnet de liaison, le signer** en cas de nouvelle information et **vérifier que mon enfant l'a toujours sur lui** quand il se rend au collège.